

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 641 DU 08 OCTOBRE 2025

portant nomination de monsieur **Thierry D'ALMEIDA**
en qualité de Directeur de Sèmè City Institute of
Technology and Innovation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2025-379 du 02 juillet 2025 portant approbation des statuts de Sèmè City Institute of Technology and Innovation ;
- sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 octobre 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Thierry D'ALMEIDA** est nommé Directeur de Sèmè City Institute of Technology and Innovation.



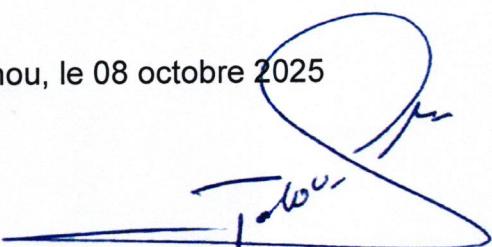
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2025

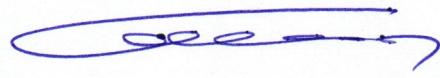
Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,


Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique,


Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat


Eleonore YAYI LADEKAN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 100 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; MEF 2 ; MESRS 2 ; AUTRES MINISTERES
19 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.